

⇒ « anormalement longue » (dite « article 80 ») avait été utilisée comme argument pour justifier le « grand accord » qui a conduit à introduire une contractualisation des allocations de chômage qui, *in fine*, a généré (comme prévu) beaucoup plus d'exclusions que les exclusions dites « article 80 » (on a en fait élargi les exclusions des cohabitants aux isolés et chefs de famille). Presque vingt ans plus tard, forts de cette expérience, nous dénonçons donc, par avance, toute velléité d'instrumentalisation perverse des mobilisations pour la suppression du statut cohabitant pour en faire un argument justifiant un « compromis » qui intègre une suppression des allocations de chômage après deux ans ou une régionalisation de celles-ci. Un tel « deal »

serait catastrophique pour les chômeur.euse.s, nous le dénoncerons et le combattrons de toutes nos forces. *Not in our name*. Pas en notre nom.

(1) Guy Vanthemsche, « La sécurité sociale. Les origines du système belge. Le présent face à son passé », Bruxelles, *De Boeck Université*, 1994, p. 58.

(2) La Chambre, Doc 55 3098/006.

(3) Dans le cas de l'allocation minimale pour un isolé, elle est en fait égale dès le début au forfait final et il n'y a donc pas de dégressivité. Donc l'écart avec le taux cohabitant qui lui diminue est d'autant plus spectaculaire. (*Lire le graphique p. 44*)

(4) « Qu'en pensent les partis politiques ? » in *Ensemble !* n°97, septembre 2018, p. 44. Lire aussi notre article p. 40.

LE 1^{ER} MAI ANTI CHÔMEURS DE VOORUIT

Conner Rousseau, le président de Vooruit (ex-Socialistische Partij Anders) a choisi la date de la fête des travailleurs pour rallier le front antichômeurs VB N-VA VLD CD&V MR Engagés. Une prise de position saluée par toute la droite, qui met la pression pour son adoption après 2024.

Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)

En 2022, le front politique belge en faveur d'une limitation des allocations de chômage à deux ans s'était déjà étendu au MR (en octobre) puis au CD&V (en décembre). (1) A cette époque le président de Vooruit (ex-sp.a), interpellé sur cette question, répondait encore : « *Pour moi on peut discuter de la manière dont il faut stimuler les gens pour les remettre au travail mais il y a peu de modèles dans le monde dans lesquels harceler les chômeurs les aide à retrouver de l'emploi* ». Pressé de répondre plus précisément s'il soutenait une limitation (à trois ans) des allocations, il répondait : « *Je ne suis pas du tout convaincu que ce soit une solution, il faut discuter et réfléchir de manière large et on verra ce qui en sortira de convaincant* ». (2)

Rousseau : « Quiconque peut compter sait que vous ne pouvez pas contourner la N-VA »

Quelques mois plus tard, en 2023, c'est au tour de Vooruit de faire sienne cette proposition, même s'il a adopté pour ce faire une formulation ambiguë. Pour annoncer ce revirement des « socialistes » flamands, il a décidé de frapper très fort. Sa communication n'a été faite ni à la dérobée, ni après des débats publics ou un congrès de parti, mais par le biais d'une annonce à la presse la veille du 1^{er} mai. Objectif atteint : cette prise

de position de Vooruit a capté toute l'attention des médias pendant le 1^{er} mai et l'ABVV-FGTB a été incapable de s'y opposer frontalement. Le président de Vooruit marque ainsi un point en faveur d'un positionnement plus à droite de son parti et de la mise sur pied, en 2024, de coalitions gouvernementales rassemblant les « socialistes » et la N-VA, au niveau fédéral, en région flamande et, qui sait, en région bruxelloise (*Lire l'encadré p. 23*). Il l'affirme haut et fort : « *Quiconque peut compter sait que vous ne pouvez pas contourner la N-VA* ». « *Il y a, indique-t-il, des ponts à construire* » (3) ... entre les socialistes et la N-VA pour former des majorités de gouvernement. Pour sa part, l'homme qui « *ne se sent pas chez lui* » à Molenbeek s'y emploie en reprenant au compte de Vooruit des éléments de langage et des propositions de la N-VA, tant en matière d'immigration que de Sécurité sociale.

« Limiter le chômage »

A ce stade, les contours exacts de la proposition de Conner Rousseau pour les chômeurs de longue durée restent flous. Tout au plus peut-on lire sur le site de Vooruit la présentation suivante de leurs propositions : « *Une activation plus rapide et plus stricte des demandeurs d'emploi pour aider tous ceux qui peuvent travailler à accéder à un emploi à part entière. Emploi à part entière avec une protection sociale à part entière. Quiconque persiste à refuser recevra une sanction. Ce n'est que justice. Nous aidons tous ceux qui peuvent travailler à trouver du*

Êtes-vous favorable à la limitation dans le temps des allocations de chômage ?

Nous, ce qu'on veut, c'est limiter le chômage. Après 2 ans d'inactivité, nous proposons un emploi de base que le demandeur d'emploi est tenu d'accepter s'il veut continuer à bénéficier de ses droits.



Interview de
Conner Rousseau
(Vooruit) à
La Libre (texto),
06.05.23.

DESSIN MANU SCORDIA

travail. Pour réduire les inégalités et renforcer notre État-providence. Avec ces emplois, nous abordons une série de défis sociaux tels que la solitude, la pénurie d'enseignants, la pénurie de surveillants dans les garderies et la qualité de vie dans nos villes et municipalités. » (4) Plus de détails se trouvent dans la presse flamande : « Concrètement, Vooruit souhaite que chaque demandeur d'emploi soit examiné à la loupe dès le premier jour. S'il s'avère qu'un demandeur d'emploi n'a pas les compétences nécessaires pour trouver un emploi sur le marché du travail, il doit immédiatement suivre un cours pour améliorer ses compétences linguistiques ou ses compétences numériques. Si après quatre mois, il n'a toujours pas été possible de trouver un emploi, le demandeur d'emploi doit suivre une formation correspondant à ses intérêts. Si vous n'arrivez toujours pas à trouver du travail avec ce petit plus sur votre CV, le demandeur d'emploi doit suivre une formation à un métier en tension au bout de huit mois. Cela va des infirmières et des comptables aux gestionnaires de site et aux nettoyeurs. « Celui qui n'a toujours pas d'emploi après deux ans de formation et d'encadrement intensif se verra offrir un emploi de base par le gouvernement », précise Rousseau. Si le demandeur d'emploi refuse cette offre, il perd définitivement son allocation. (...) Un « emploi de base » (basisbaan), qu'est-ce que c'est ? Les socialistes visent des emplois qui peuvent faciliter le travail des enseignants, des travailleurs de la santé ou des ouvriers du bâtiment. Cela peut donc aller des surveillant.e.s de cours de récréation à des hommes à tout faire dans la construction, des cuisiniers ou des nettoyeurs dans un centre de soins. Autres possibilités : barman dans un club de sport, entretien de voiries, agent de prévention ou au service des plantations. Les entreprises, les écoles ou les collectivités locales qui embauchent des personnes en emploi de base recevraient alors une subvention. Vooruit veut abolir le service communautaire obligatoire pour les chômeurs de longue durée. « Ces personnes sont à peine payées et cela ne débouche presque jamais sur un emploi à part entière. Ceux qui exercent un travail de base recevraient un salaire minimum et un contrat à durée indéterminée. De cette façon, cette personne peut se constituer des droits à la protection sociale et elle contribue à la solution de certains problèmes sociaux majeurs. » (...) ». (5)

Mais en quoi consisteraient précisément ces « emplois de base » ? Lorsque les annonces politiques prélectorales sont floues, c'est souvent à dessein. Et la façon dont ce qui a été laissé dans le vague s'éclaircit à l'heure de la réalisation réserve rarement de bonnes surprises. Que signifierait « recevoir un salaire minimum » ? S'agit-il de payer les personnes en-deçà des barèmes des secteurs et des entreprises, en créant ainsi une nouvelle sorte de travailleur.euse.s au rabais ? Les entreprises privées seraient-elles également éligibles pour l'octroi des subventions liées à ces « emplois de base » ? Combien de temps dureraient ces subventions et ces emplois de base ? De façon indéterminée ou pour une période fixée ? Comment seraient déterminés les besoins sociaux auxquels seraient affectés ces « emplois de base » ? Est-il réaliste de supprimer d'un seul coup le chômage de longue durée en mettant chaque chômeur de longue durée au travail dans des emplois nouveaux créés dans ce but ? Aucun journaliste ne semble avoir eu l'idée de poser ces questions au président de Vooruit. Interrogé pour savoir s'il souhaite limiter les allocations de chômage dans le temps, Rousseau ne répond ni oui ni non... mais que ce qu'il veut c'est « limiter le chômage ». Et d'enchaîner avec sa proposition « d'emplois de base » proposés après deux ans de chômage et dont le refus entraînerait la fin des allocations de chômage. (6)

« Si le demandeur refuse cette offre, il perd définitivement son allocation »

⇒ « Content que Vooruit suive notre ligne » (VLD)

A travers leurs réactions, les autres acteurs politiques ont décodé de façon unanime le sens de la proposition de Vooruit, à savoir un ralliement au projet d'une limitation des allocations de chômage après deux ans, même si pour la N-VA, le CD&V et le VLD, l'idée de proposer des « emplois de base » leur paraît encore trop généreuse. Le 27 avril, Georges-Louis Bouchez (MR) réagissait par tweet : « Je me réjouis que Conner Rousseau soutienne nos propositions sur le travail et l'activation, car le travail est la meilleure politique sociale ! Le PS est-il d'accord ? Ou les socialistes francophones resteront-ils le parti de la sieste ? ». Quelques jours plus tard, le président du MR en rajoutait une couche, sur le plateau de la VRT : « Nous constatons que la famille socialiste n'existe plus. Vooruit est mené par Bart De Wever et le PS par Raoul Hedebouw. Si Vooruit n'est plus le bienvenu dans les bâtiments du PS, ils peuvent venir chez nous ». (7)

Interpellé par la presse sur ce point, Conner Rousseau a tantôt botté en touche, en répondant que Georges-Louis Bouchez ne l'avait pas compris, car « son néerlandais n'est pas très bon. Nous ne mettons pas l'accent sur la fin du parcours et la limitation des allocations, mais sur l'accompagnement qui précède. Nous voulons aider les gens, les protéger du chômage et de la pauvreté » (8), tantôt il s'est contenté de marteler que sa proposition était

authentiquement de gauche, précisant que « la gauche pour moi c'est un pouvoir public fort, qui redresse ce qui va de travers » et qu'il « n'y a rien de gauche à abandonner les gens, à les laisser dans le chômage ou les reléguer au revenu d'intégration, et puis de penser "nous sommes bons parce que nous avons donné beaucoup d'argent". Qui aide-t-on ainsi ? Qui protège-t-on ? » (9).

Mais le VLD, la N-VA, le CD&V et le Vlaams Belang, tous partisans d'une limitation dans le temps des allocations ont-ils eux aussi « mal compris » la proposition du président de Vooruit ? Egbert Lachaert, président de l'Open VLD, a déclaré que celle-ci s'inscrit dans le programme de son parti : « Content que Vooruit suive notre ligne, que nous défendons depuis des années (...) Je suggère que nous portions cela à la table du gouvernement. Si Vooruit convainc son

parti frère PS, nous pouvons vraiment avancer ». (10) Du côté du CD&V, Jo Brouns, ministre de l'Économie au gouvernement flamand, twittait « C'est bien que les socialistes veuillent maintenant eux aussi limiter les allocations de chômage dans le temps. Mais les emplois de base ? C'est du vieux vin dans des bouteilles neuves ». (11) Sammy Mahdi, président du CD&V, s'étonnant, quant à lui, que Vooruit se soit opposé à une proposition similaire des chrétiens-démocrates énoncée il y a six mois : « Conner nous avait dit que nous poussions les chômeurs à terre ». (12) Pour la N-VA, le député Björn Anseeuw a, dans un premier temps, évoqué un « virage » de Vooruit, et pointé le fait que « la perspicacité progressive de Voo-

« Ceux qui exercent un travail de base recevraient un salaire minimum »

ALLOCATIONS DE CHÔMAGE, DEUX ANS MAXIMUM



Georges-Louis Bouchez (MR) « Je me réjouis que Conner Rousseau soutienne nos propositions sur le travail et l'activation »

ruit vient très tard ». Il a ultérieurement pris sa plume pour commenter plus longuement cette proposition : « *Quand Conner Rousseau dit "Tous ceux qui peuvent travailler devraient faire leur part pour renforcer l'État-providence, maintenir la Sécurité sociale abordable et mettre de l'ordre dans le budget", je ne pourrais pas dire mieux. Il faut le reconnaître : pour une première sortie, c'était un coup pile dans le mille* ». Avant de parler de « *soviétisation* » à propos des « *emplois de base* » et d'afficher sans fard sa position en la matière : « *Limiter réellement les allocations de chômage dans le temps. Cela a longtemps été la règle dans presque tous les pays. Sauf en Belgique. Les conséquences sont là. Dans ma province de Flandre occidentale, par exemple, il y a 14.000 personnes du nord de la France qui travaillent et seulement 6.000 personnes du Hainaut. Pourquoi? En Wallonie, les allocations de chômage ne sont pas limitées dans le temps, en France elles le sont.* ». (13) Enfin, selon la déclaration du député Reccino Van Lommel (VB) à De Zevende Dag (VRT), la proposition peut compter sur l'approbation du Vlaams Belang : « *En ce qui nous concerne, la proposition est négociable (...)* Mais c'est un énième ballon qui est lâché par Vooruit pour attirer la presse. Nous disons : au bout de deux ans les allocations de chômage doivent être coupées, à l'exception des personnes âgées de plus de cinquante ans, des aidants proches et des personnes en formation. » (14)

« Ce point n'est pas dans l'accord de gouvernement »

Le 30 avril, ce fut au tour du Premier ministre, Alexander De Croo (VLD), de réagir publiquement : « *Le mois dernier, la famille libérale a fait des propositions en ce sens. Pas dans les journaux, mais à la table du gouvernement* », faisant référence au dernier conclave budgétaire. « *Devinez qui a balayé ces propositions de la table ? Je vous le donne en mille : les socialistes ! Ces propositions étaient pour eux des 'provocations' non négociables. Mais apparemment les esprits ont mûri. C'est pourquoi nous remettons nos propositions sur la table, au gouvernement, dans le cadre de la réforme fiscale* ». (15) Une déclaration qui a suscité une réaction de Paul Magnette (PS) dans son discours du 1er mai : « *Même le Premier ministre s'y est mis hier. Alexander De Croo nous le dit : "Ce ne sont pas les millionnaires le problème en Belgique, le problème c'est les chômeurs qui ne veulent pas travailler et il faut les sanctionner". C'est toujours désagréable d'entendre un Premier ministre tenir ce genre de propos, c'est plutôt des propos qu'on attendrait dans la bouche du leader de la droite flamande. Quand on est Premier ministre, on n'oppose pas les travailleurs avec et sans emploi. Quand on est Premier ministre, on n'attaque pas ses partenaires de gouvernement. Quand on est Premier ministre, on se met au-dessus de la mêlée et on essaye de défendre l'intérêt général. Quand on est Premier ministre, on respecte l'accord de gouvernement. Ce point n'est pas dans l'accord de gouvernement, et donc nous n'en parlerons pas, punt aan de lijn* ». (16) La réaction du président du PS a toutefois été beaucoup plus modérée vis-à-vis de la sortie de Conner Rousseau : « *Je ne veux pas créer de polémique avec mes amis socialistes flamands. Nous avons un marché du travail différent et pas tout à fait la même réalité idéologique et stratégique. J'en discuterai avec Conner Rousseau, entre camarades, et je n'exposerai pas*

publiquement les différences que nous pourrions avoir. ». (17) Du côté de Groen et d'Ecolo, la proposition de Vooruit a également été explicitement rejetée, de même qu'au niveau du PTB-PVDA.

PS et Vooruit désunis

Conner Rousseau, et plus largement Vooruit, n'ont pas manqué d'être interpellés à propos du rejet de cette proposition par leur « *parti frère* » francophone. La première réponse donnée par Rousseau est que la mesure qu'il propose n'a pas besoin d'une approbation du PS, car elle peut être appliquée en Flandre seulement, sur base des compétences d'activation des chômeurs qui ont déjà été régionalisées. Ainsi, le président de Vooruit a-t-il déclaré à *La Libre* qu'en « *Flandre, il y a moins de demandeurs d'emploi, moins de pauvreté et une pénurie de main-d'œuvre plus importante dans toute* »



LA N-VA ET LE PS DANS UNE MÊME COALITION EN RÉGION BRUXELLOISE ?

Dans une récente interview à *La Libre*, le ministre-président de la Région bruxelloise, le socialiste Rudi Vervoort, a levé le voile sur la façon dont Vooruit pourrait arriver à imposer la présence de la N-VA dans la prochaine majorité régionale.

Adrien de Marneffe (*La Libre*) : La N-VA pourrait-elle devenir incontournable en 2024, en Région bruxelloise ?

Rudi Vervoort : C'est un risque que je relève. Il ne faut pas énormément de voix pour avoir un siège dans le collège électoral néerlandophone. Si on retire le Vlaams Belang et Agora de l'équation, il n'y a plus que 15 sièges côté flamand. Mathématiquement, il n'en faut pas 9 sur 17 pour faire une majorité, mais 9 sur 14. C'est bien plus qu'une majorité classique. Cela risque de fermer le jeu, côté flamand. La N-VA pourrait mathématiquement devenir incontournable (Ndlr : en 2019, sur 17 sièges néerlandophones, la N-VA en a obtenu 3, Vooruit 3, 4 pour Groen, 3 pour l'Open VLD, 1 pour le CD&V, 1 pour le Vlaams Belang, 1 pour Agora, 1 PVDA). (...)

Ce n'est pas votre choix, mais vous pouvez gouverner avec la N-VA ?

On devra. Le cas échéant, on n'aura pas le choix. Mais il y a d'abord une campagne électorale. Nous n'allons pas ranimer des feux communautaires en ne respectant pas l'autonomie constitutive de la Flandre à Bruxelles. Parce que je pense que du côté néerlandophone, y compris bruxellois, ils ne sont pas dans le même état d'esprit que nous dans le rapport à la N-VA. Cela peut ne pas nous plaire, mais on le voit bien côté néerlandophone, entre Vooruit et la N-VA. (...) » (a).

(a) Adrien de Marneffe, « Le PS va-t-il gouverner avec la N-VA à Bruxelles en 2024 ? "Si on n'a pas le choix, on devra le faire" », *La Libre*, 26.01.23



scission d'une partie de la Sécurité sociale, et donc c'est non.» (19)

DESSIN MANU SCORDIA

⇒ une série de secteurs. Il y a sans doute davantage de raisons de sanctionner ceux qui refusent de façon répétitive un emploi » et celui-ci de souligner que « nos propositions d'activation du chômage visent la Flandre. De plus, nos propositions d'activation (coaching sur mesure, accompagnement...) visent à permettre aux gens de trouver un emploi rapidement. Dans ce cadre, celui qui s'obstine à refuser se met hors jeu lui-même. Il est important de récompenser ceux qui veulent travailler. En tant que socialistes, nous devons oser dire qu'il y a des droits et des devoirs ». (18) Le scénario d'une Flandre qui, à travers les propositions « d'emplois de base » de Vooruit limiterait à deux ans les allocations de chômage est-il compatible avec le fait qu'elle accepte que la Sécurité sociale fédérale continue à indemniser au-delà de deux ans les chômeurs wallons et bruxellois ? Poser la question (ce que le journaliste de *La Libre* n'a pas fait), c'est déjà y répondre. En particulier dans un scénario, soutenu par Rousseau, de coalition avec la N-VA. Et le résultat d'une régionalisation des allocations de chômage après deux ans, c'est-à-dire d'un délitement de la solidarité entre les travailleurs du nord et du sud du pays, promue notamment par la FEB serait bien vite similaire. En Flandre, la majorité de droite supprimerait ces allocations par choix idéologique, tandis qu'à Bruxelles et en Wallonie, la pression financière risquerait d'amener assez rapidement au même résultat, vu la répartition géographique des chômeurs de plus de deux ans (*Lire* p. 12). Jean-Marc Delizée (PS), interrogé sur cette question, ne l'a pas caché : « Le projet qui se trouve derrière la question de la régionalisation des allocations de chômage de longue durée, c'est la volonté de limiter dans le temps les allocations de chômage. Ce n'est pas à l'ordre du jour sous cette législature et, pour le Parti socialiste, une réforme de l'État sur cette base-là n'est pas à l'ordre du jour non plus. Ce serait une

Au reste Vooruit s'est exprimé vis-à-vis du PS en des termes moins diplomatiques dans la presse flamande. En atteste la réaction de sa cheffe de groupe à la Chambre au magazine *Humo* : « Vous voulez obliger les

chômeurs de longue durée à accepter un emploi au bout de deux ans, sinon ils perdront leurs allocations. Le PS a réagi furieusement à cela... » Réponse de Melissa Depraetere (Vooruit) : « Le PS n'était pas non plus enthousiasmé par l'activation des malades de longue durée, mais maintenant qu'ils voient les résultats obtenus par Frank Vandenbroucke, ils le sont. Quarante mille personnes sont déjà en route vers le retour au travail. Le problème des chômeurs de longue durée est beaucoup plus important en Wallonie et à Bruxelles qu'ici. Les recherches montrent qu'après deux ans, il devient très difficile de les faire travailler. Nous voulons guider ces personnes de manière intensive dès le premier jour. Si vous n'avez toujours pas d'emploi après huit mois, vous devez suivre une formation pour un métier en tension, et après deux ans, vous obtiendrez un emploi auprès des pouvoirs publics, avec tous les droits et un salaire complet. À Courtrai, il y a le restaurant social Vork, où vous pouvez manger pour peu d'argent. Des personnes activées par le CPAS y travaillent également. Certaines sont déjà passées à d'autres entreprises hôtelières, mais elles avaient besoin de ce tremplin d'un travail de base. » (20) Apparemment, selon elle, Vooruit sait mieux que le PS ce qui est bon pour les chômeurs wallons et bruxellois. Conner Rousseau abonde en ce sens lorsqu'il est confronté aux critiques d'Ahmed Laaouej, le président du PS bruxellois : « Je ne pense pas avoir de leçons à recevoir du PS bruxellois sur la façon d'aider les gens à trouver du travail. Il y a encore beaucoup à faire là-bas. » (21)

Quelles réactions syndicales et de la « société civile » ?

Du côté de l'ACV-CSC, le président Marc Leemans a réagi négativement en s'en prenant à Conner Rousseau « qui aime aussi faire son « Bouchezjtje », avec son

travail de base ou avec les malades qui « doivent » être guéris ou avec l'utilisation de l'argent des allocations familiales pour la garde obligatoire des enfants ». (22) Mais la sortie de Vooruit à la veille du 1^{er} mai appelait surtout une réaction de la part de l'organisation syndicale sœur, l'ABVV (FGTB). C'est ce qu'elle a fait dès le 27 avril par un communiqué de presse titré « *Culpabiliser les chômeurs ne les aide pas* » qui indiquait que « Vooruit a lancé un certain nombre de propositions sur l'orientation et le contrôle des chômeurs. L'ABVV regrette le ton culpabilisant envers ceux qui restent au chômage. Le « *basisbaan* » (emploi de base) lui-même nécessite une étude plus approfondie. La philosophie de garantir un « *werkbare* » (un « *emploi qui fonctionne bien* ») de qualité est positive, mais sa concrétisation nécessite une concertation plus approfondie. Nous soutenons la proposition d'abolir le service communautaire. » Et l'ABVV de poursuivre : « *Ceux qui demeurent au chômage dans un marché de l'emploi en tension sont souvent dépeints comme ne mettant pas assez du leur pour trouver un emploi. On retrouve cette stigmatisation dans la communication des propositions d'activation que Vooruit a lancées hier. L'accent est mis surtout sur le durcissement des obligations pour les demandeurs d'emploi et le renforcement du contrôle. (...) L'idée de garantir un emploi à ceux qui restent au chômage pendant plus de deux ans est positive, mais sa concrétisation nécessite davantage de concertation et d'informations. Les personnes qui, malgré des tentatives infructueuses et beaucoup d'efforts, ne trouvent pas d'emploi se verraient alors offrir la perspective d'un emploi stable à de bonnes conditions. A condition*

Vlaams ABVV : « On retrouve cette stigmatisation des chômeurs dans la communication des propositions d'activation de Vooruit »

toutefois que les secteurs et les activités soient bien définis pour éviter la concurrence avec les emplois existants, que les conditions d'emploi soient convenues en concertation sociale et que l'emploi proposé soit en adéquation avec les compétences des chômeurs. Nous rejetons toute obligation brutale. Les employeurs doivent également être tenus responsables de leur comportement de recrutement excessivement sélectif, ce qui est actuellement absent de la proposition. Nous sommes heureux que Vooruit soit clairement opposé au service communautaire et veuille l'abolir. C'est un signal important que Vooruit n'accepte pas le travail gratuit obligatoire du service communautaire et opte pour de vrais contrats et un travail rémunéré, y compris au niveau local.» Et le communiqué de presse réussit l'exploit, en la circonstance, de glisser une phrase de soutien politique à Vooruit : « *Nous comptons sur Vooruit pour indiquer le changement de cap que la Flandre doit prendre à l'occasion des élections de l'an prochain.* » (23) On l'a donc compris, la sortie de Vooruit sur les chômeurs de longue durée n'aura pas empêché l'ABVV et ↗



PAS N'IMPORTE QUEL TRAVAIL, PAS N'IMPORTE COMMENT ET PAS POUR N'IMPORTE QUI

La féministe flamande Bieke Purnelle (Kenniscentrum voor gender en feminisme) a opportunément réagi à la sortie du président de Vooruit à travers la publication d'une tribune (« *Le travail émancipe ? Une fable.* ») qui en dénonce la logique qui la soutient, celle de la promotion du travail mal payé.

Bieke Purnelle : « *Pour rappel : la toute première célébration du 1er mai était consacrée à la réduction du temps de travail. (...) Cette année, je me suis demandée - pas pour la première fois - ce qu'il advenait de cette lutte, si même les socialistes l'abandonnaient. Un discours entraînant et véritablement socialiste du 1er mai pourrait parler de la honte des entreprises recevant des milliards d'aides d'État et augmentant les primes de leurs dirigeants tout en licenciant des milliers de travailleurs. Du dumping social, de l'aggravation des inégalités de richesse, des paradis fiscaux, de la précarité des emplois flexibles et des travailleurs pauvres. Mais le président de Vooruit, Conner Rousseau, a étonnamment lancé l'idée du job de base, un job obligatoire pour les chômeurs de plus de deux ans, un ballon mou qui pourrait aussi bien sortir du chapeau d'Egbert Lachaert (Open VLD) ou Bart De Wever (N-VA). Même les ménagères devraient y croire. Un travail rémunéré pour tout le monde, que cela paie ou non. L'idée sous-jacente est que le travail émancipe, une idée fautive très répandue. Si le travail émancipe tout le monde, les deux millions de travailleurs migrants qui*

ont lutté l'année dernière dans les stades de football et d'autres infrastructures au Qatar étaient parmi les personnes les plus émancipées au monde, avec les millions de femmes et d'enfants dans les usines de textile du Bangladesh, les mineurs sud-africains et les travailleurs d'Amazon, pour n'en nommer que quelques-uns. Ce qui émancipe les gens, c'est de faire partie intégrante de la société et d'avoir assez d'argent pour vivre dignement. Le travail peut bien sûr jouer un rôle à cet égard. Mais pas n'importe quel travail, pas n'importe comment et pas pour n'importe qui.

Comment voulez-vous dire que votre vie sera meilleure et vous-même plus émancipé si vous nettoyez des bureaux à six heures du matin pour 1.600 euros par mois pendant que votre bébé par ailleurs crie à tue-tête face à une puéricultrice surmenée ? Comment voulez-vous dire que vous apportez quelque chose de substantiel à la société en étant douze heures par jour sous pression pour produire des baskets, des jouets, des vêtements et des gadgets jusqu'à ce que vous ne voyiez plus clair et renversiez quelqu'un de fatigue, après quoi vous devez payer vous-même les dommages ? Qu'est-ce qui est mieux et pour qui exactement ? La logique derrière tout cela n'est plus guère remise en question (...) ». (a)

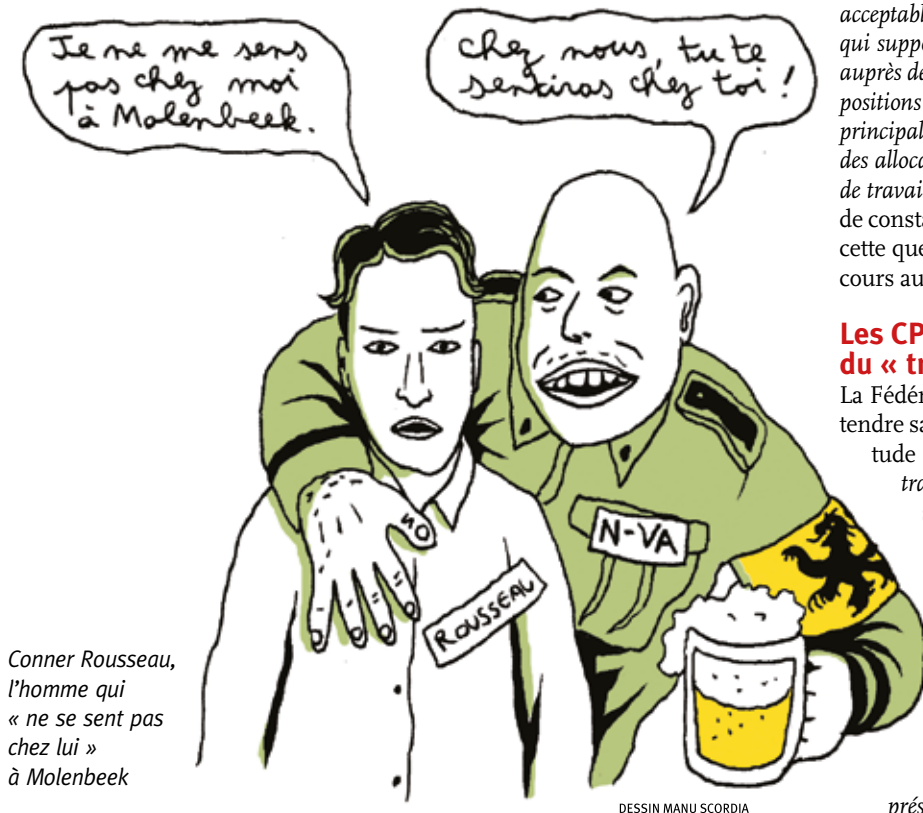
(a) in *De Standaard*, 05.05.23

⇒ Vooruit de se trouver côte à côte lors des festivités du 1^{er} mai et de partager la même tribune. « Le décor de cette année était la brasserie De Hoorn à Louvain, où le leader de Solidaris Paul Callewaert, la dirigeante de l'ABVV Miranda Ulens et le président de Vooruit Conner Rousseau se sont adressés aux militants », relevait Het Nieuwsblad. « Si les portes ont claqué entre le parti et le syndicat ces derniers jours à cause de la proposition de Rousseau d'instaurer un travail de base obligatoire pour ceux qui n'ont toujours pas d'emploi après deux ans de chômage, il n'y avait pas grand-chose à remarquer dimanche soir. Ulens a plaidé pour plus de respect pour les chômeurs, mais n'a évoqué qu'à mots couverts les critiques qu'elle a émises jeudi

bonne idée », tant que cela reste corrélé à la conjoncture. « Si le chômage montait à nouveau, il faudrait freiner cette mesure ». (25) Le droit au chômage et la Sécurité sociale devenant ainsi des mécanismes censés évoluer au gré de la conjoncture économique. A rebours de cette prise de position largement relayée dans les médias, l'organisation a publié sur son site francophone (mais pas sur son site NL) un communiqué de presse à travers lequel elle réagit « aux propos tenus par Conner Rousseau, le président de Vooruit, en matière d'exclusion des chômeurs de plus de deux ans, qui n'accepteraient pas un « job de base » (...) : Solidaris souhaite attirer l'attention du président de Vooruit sur la réalité vécue par les demandeurs d'emploi de longue durée et insister sur le fait que supprimer les allocations de chômage n'est absolument pas une solution acceptable. Le chômage de longue durée est un enjeu collectif qui suppose un engagement de la part des pouvoirs publics auprès des personnes en situation de chômage. (...) Les propositions de Conner Rousseau risquent donc d'avoir pour principal effet de provoquer un jeu de vases communicants des allocations de chômage vers les indemnités d'incapacité de travail ou le revenu d'intégration (...) ». (26) Force est de constater que la Mutualité socialiste peine à tenir sur cette question de Sécurité sociale un seul et même discours au nord et au sud du pays.

Les CPAS wallons inquiets du « transfert de charge »

La Fédération des CPAS de Wallonie a tenu à faire entendre sa voix dans le débat et à faire part de son inquiétude : « nous considérons que cette mesure générerait un transfert de charges vers nos 262 CPAS », a déclaré son président, Luc Vandormael : « Pour la Wallonie, pas moins de 57.000 demandeurs d'emplois seraient exclus, car au chômage depuis plus de 2 ans (sur 208.000 chômeurs complets inscrits) ». « Par ailleurs, les exclus du chômage seront majoritairement des gens éloignés de l'emploi », relève-t-il. « En effet, en termes de diplômes, environ 80 % ne sont même pas titulaires d'un CESS. Et en outre, il ressort d'une étude de Sciensano que 70 % des jeunes précarisés présentent des problèmes de santé mentale tels qu'ils entraînent une perte de capacité/motivation pour le travail. Pas besoin de vous faire un dessin : exclure cette frange de la population n'entraînera pas ipso facto une remise à l'emploi. Jetons un regard dans le rétroviseur et prenons l'exemple vécu des fins de droit aux allocations d'insertion, en 2015. Effet attendu de la mesure, un tiers des exclus avait (re)trouvé du travail. Mais un autre tiers avait aussi frappé à la porte des CPAS, et le dernier tiers est purement sorti du spectre des radars sociaux, échappant à tous mécanismes structurés d'assistance, et tombant dans ce que nous appelons la « sherwoodisation ». Partant du principe qu'il serait regrettable de répéter une mesure en espérant un résultat différent, le risque d'exclusion définitive d'une partie de la population est grand », assène Luc Vandormael. Les CPAS wallons ne sont pas seulement inquiets pour les chômeurs de longue durée, ils le sont également par rapport à l'impact de ce délitement de la solidarité fédérale sur leurs finances communales : « Autre perspective dommageable : si le taux de remboursement du RI (Revenu d'intégration) actuel est maintenu (de 55 à 70 % selon le nombre de bénéficiaires en CPAS), cela engendrerait une charge de travail supplémentaire importante, conjuguée à



Conner Rousseau, l'homme qui « ne se sent pas chez lui » à Molenbeek

DESSIN MANU SCORDIA

sur la proposition. « Les propositions qui sont lancées et s'inscrivent dans une atmosphère où ils sont stigmatisés et rejetés comme profiteurs peuvent compter sur une réaction syndicale », entendait-on. Mais c'était tout. Pour le reste ce n'était qu'amour, paix et harmonie ». (24) A ce stade, l'ABVV s'en tient à manifester une protestation molle contre cette mesure mais n'en fait nullement un point de rupture avec Vooruit. Tout au plus s'agirait-il pour elle que ses modalités soient concertées avec les organisations syndicales. Le coup de force de Conner Rousseau sur ce point semble avoir porté ses fruits. En invoquant l'opposition au travail forcé gratuit du service communautaire, il marque des points pour désarmer l'opposition syndicale au travail obligatoire mal payé du « basisbaan » et à la limitation dans le temps des allocations.

Du côté de la mutualité socialiste (Solidaris), Paul Callewaert, son Secrétaire général (flamand) a été jusqu'à apporter une forme de soutien positif à la proposition de Vooruit : « Nous pensons que les emplois de base sont une

une charge financière devenue insupportable pour les CPAS (et donc, les communes). » Et la Fédération des CPAS de déjà avancer une revendication pour sauver les finances de ses membres en cas d'application de la mesure : « Cette mesure coûterait à terme au gouvernement fédéral, car elle devrait à tout le moins être accompagnée d'une augmentation du taux de remboursement du RI à 100% pour l'ensemble des allocataires sociaux. » (27)

Un double coup de poignard dans le dos

A noter, lorsque la proposition de *basisbaan* a été soumise au Congrès de Vooruit, le 4 juin 2023, une semaine après avoir présentée partout par son président, son adoption semble ne pas avoir été sans réticences et amendements de détails. Le porte-parole de Vooruit précise toutefois : « Rien n'a changé sur le fond ». (28) La réaction la plus vigoureuse et la plus profonde à la proposition de Conner Rousseau est peut-être venue en dehors des partis politiques et des grandes organisations sociales d'une tribune « Le travail émancipe ? Une fable. » publiée par une militante féministe flamande, Bieke Purnelle (Kenniscentrum voor gender en feminisme), qui a non seulement dénoncé, comme beaucoup l'ont fait, la trahison que constituait cette proposition venant d'un président de parti qui se présente comme l'un des héritiers du mouvement ouvrier mais aussi l'essence même de la mesure : casser les salaires, contraindre les personnes à accepter de travailler à tout prix, de façon sous-payée et dans des sous-statuts. (*Lire l'encadré p. 25*) Mais quel parti ou organisation sociale fait actuellement de même, ose confronter la droite sur ce terrain et dire bien haut qu'il faut préserver (ou reconstruire) une assurance chômage forte pour faire rempart à la casse des salaires et des conditions de travail ?

Par ailleurs, jusqu'ici le mouvement ouvrier et les forces de gauche belges ont défendu les solidarités organisées entre les travailleurs au niveau fédéral à travers la Sécurité sociale et les mécanismes de formation des salaires. La proposition de Conner Rousseau et de Vooruit sonne à cet égard également comme un coup de couteau dans le dos qui met à mal l'ABVV-FGTB, Solidarité et le PS. Faut-il s'en étonner, à partir du moment où il fait une campagne ouverte et continue pour l'établissement après 2024 de majorités dont la N-VA et Vooruit seraient le noyau, le tout dans un contexte où le tournant identitaire-nationaliste est théorisé et défendu en long et en large par un intellectuel de « référence » de Vooruit comme Mark Elchardus (VUB) dans ses derniers livres ? (29) Une orientation qui a fait dire à Louis Tobback, ancien président du sp.a, concernant le « Reset » idéologique proposé par Elchardus, qu'il y reconnaissait une version *soft* du « socialisme national » promu par Henri de Man, le président du Parti ouvrier belge (ancêtre du PS et de Vooruit) passé dans l'histoire pour son appel, en juin 1940, à la collaboration avec l'occupant nazi. (30) D'après les sondages pré-électoraux réalisés, ce ralliement au discours conservateur et régionaliste est une orientation actuellement porteuse en Flandre, mais elle pourrait aussi constituer un abandon à d'autres (un PVDA renoué ?) de la représentation des intérêts de classe dont Vooruit prétendait jadis être

Luc Vandormael (Fédération des CPAS wallons) : « Le risque d'exclusion définitive d'une partie de la population est grand »

(1) Arnaud Lismond-Mertes, « 2024 : toute la droite unie pour limiter dans le temps les allocations de chômage », *Ensemble !* n°109, décembre 2023, p. 68.

(2) Sammy Mahdi (Cd&V) : « We hebben een stok nodig », *Ensemble !* n°109, décembre 2023, p. 73.

(3) David Coppi, « Gouvernement fédéral: Conner Rousseau relance l'idée d'une alliance avec la N-VA en 2024 », *Le Soir*, 22.01.23

(4) Vooruit, « Iedereen die kan werken, helpen we aan werk », 27.04.23 <https://nieuws.vooruit.org>

(5) Fleur Mees, « Vooruit wil werkzoekenden een 'basisbaan' aanbieden: wie weigert, verliest zijn uitkering », *Het Laatste Nieuws*, 26.04.23

(6) Conner Rousseau, interview dans *La Libre*, 06.05.23

(7) G.-L. Bouchez, VRT, *De Zevende dag*, 30.4.23

(8) Belga 01.05.23

(9) 11.05.23, Conner Rousseau, *De Tafel van Vier*, Play4

(10) HLN, « Vlaamse regeringspartijen voorzichtig positief over 'basisbaan' van Rousseau: "Blij dat Vooruit onze lijn volgt" », 26.04.23

(11) Jo Brouns, twitter, 27.04.23

(12) HLN, 26.04.23, *ibid.*

(13) Björn Anseeuw, « Werken: met de 'basisbaan' uit 1848 zullen we het niet redden », 01.05.23, www.n.va.be

(14) Belga, 30.04.23

(15) Belga, 30.04.23

(16) Paul Magnette, Discours 1^{er} mai 2023, www.ps.be

(17) HLN avec Belga, « PS-voorzitter Magnette doet tijdens 1 mei-toespraak deur dicht voor beperking werkloosheid in de tijd », 01.05.23

(18) Conner Rousseau, interview dans *La Libre*, 06.05.23

(19) In débat QR, RTBF, 17.05.23

(20) In *Humo*, 16.05.23

(21) Conner Rousseau: « Solidair maar stevig. Zo zie ik het socialisme van de 21ste eeuw », *De Standaard*, 20.05.23

(22) Marc Leemans, ACV-CSC, 17.05.23

(23) Vlaams ABVV, Persbericht : « Werklozen culpabiliseren helpt hen niet vooruit », 27.04.23

(24) *Het Nieuwsblad*, 30.04.23

(25) VRT, avec Belga, 01.05.23

(26) Solidarité, Communiqué de presse, « Solidarité contre la suppression des allocations pour les chômeurs de longue durée », (non daté – 03.05.23 ?)

(27) Fédération des CPAS de Wallonie, Communiqué de presse, 02.05.23

(28) Jacques Hermans, « Le Congrès de Vooruit a-t-il adouci les idées phares de son président ? », in *La Libre*, 07.06.23; Jeroen Struys, « Vooruit maakt bocht over crèches en basisbanen: werd Conner Rousseau teruggefloten voor flinkse koers ? », *De Standaard*, 06.06.23

(29) Mark Elchardus, « Reset. Over identiteit, gemeenschap en democratie » (2021), *Vrijheid/Veiligheid* (2023) ; Olivier Goessens, « Nous n'avons pas besoin d'un "reset" de droite, mais d'un "reset" de gauche » in *Lava* n° 20, 31 mars 2022.

(30) Louis Tobback, « Reset – De too big shift van Mark Elchardus », *Samenleving & Politiek, Jaargang 28*, 2021, nr. 9 (november), p. 62.